



## Profil de l'emploi VESTA-Mangombroux.

27 décembre 2021.

### 1. Tâches à attribuer (en lien avec le C.A. et les partenaires)

- **La tâche principale est d'assurer le suivi et le développement du projet VESTA-Mangombroux.**
  - la gestion d'un immeuble comprenant un rez à aménager, 4 appartements, des espaces extérieurs.
  - l'adéquation du travail fourni aux engagements pris dans la demande de subside appelé VESTA, y compris au niveau justificatifs à fournir et respect des budgets annoncés.
- **Participer aux C.A. comme invité permanent :** mais aussi l'alimenter régulièrement et en temps utile sur tout ce qui concerne le présent emploi et ses tâches.
- **Suivi des locataires (tant que ce n'est pas repris par l'AIS/APL)** en lien avec Frédéric
  - Identification des problèmes, créer une relation de confiance, favoriser la participation, cerner les besoins, améliorer les conditions de vie, rendre le bâtiment et ses alentours agréables, attrayants, être le relais du C.A. au niveau communication avec les locataires,
- **Apporter une aide dans le suivi des travaux :**
  - Prendre en charge toutes les petites choses qui prennent du temps mais ne demandent pas de compétence technique (par exemple être sur place pour veiller au bon déroulement ou ouvrir des portes, faire faire des devis, etc.)
- **Améliorer la qualité du bâtiment et ses performances énergétiques.**
  - A très brève échéance, il est question de rendre sécuritaire le bâtiment et faire respecter des normes de salubrités (déjà entamé),
  - à court terme, améliorer plusieurs aspects importants améliorant la qualité de vie des occupants dans leur appartement, à commencer par le système de chauffage, le

- plafond du 2<sup>ème</sup>, l'armoire sous-évier du 4<sup>ème</sup> (déjà entamé),
- à moyen terme réaliser des travaux plus conséquents : dessus des pignons et toiture
  - **Faire progresser le projet du rez** : superficie importante nous permettant d'y réaliser des aménagements. Nous souhaitons soit y faire un espace professionnel (pour notre coopérative et/ou d'autres organismes à vocation sociale), soit un logement, de toute façon des box de rangements pour les locataires (poubelles, vélos, etc.),
  - **Le terrain derrière/à droite et la cour (au rez)** permettraient de proposer des espaces aménagés extérieurs pour les locataires (nous avons constaté l'importance en période COVID). Vu la superficie disponible, ces espaces non utilisés laissent également un potentiel à développer en matière de construction, de valorisation financière ou d'autres projets à imaginer (cage d'escalier par exemple).
  - **Prise en compte des impacts directs et indirects** (des inondations survenues après le dépôt du projet (travaux trottoir, berges, moratoire de l'urbanisme dans l'attente d'un master plan, etc.)
  - **Réflexions, mise en place éventuelle et suivi des différents projets, déjà énoncés ou à imaginer** (façade publicitaire, espace « jardin », aménagement de la cour, espace bétonné voisin, relation avec les voisins, dalle en béton voisine, sécurisation accès aux espaces extérieurs, ...)
  - **Participer à l'amélioration de l'image du quartier et à sa redynamisation** en proposant dans notre immeuble des logements de qualité, en développant un projet d'amélioration des façades (projet artistique ou publicité de projets sociaux ?) et des abords, décorations de fin d'année, etc.
  - **Organiser les groupes de bénévoles autour de Mangombroux** (voir réflexions développées dans le cadre du CA).
  - **Recherche de financements pour développer les projets liés à Mangombroux**, notamment en mobilisant de nouveaux coopérateurs mais aussi via d'autres créneaux de financement (notamment pour l'isolation, le toit, les énergies).
  - **Gérer la subvention facultative** (35.000 € dont on peut faire absolument ce qu'on veut, dans ou hors Mangombroux), en lien étroit avec le C.A. : à quoi l'investir, dans ou hors Mangombroux en fonction des opportunités dégagées ?

- **Communication régulière autour du projet Mamgombroux**, via divers canaux (site web, réseaux sociaux, presse, autres, à préciser dans un projet de communication écrit. Susciter la création d'une cellule communication bénévole à partir de là.
- **Encadrer un travailleur du type « article 60 »** : définition des tâches à lui donner (Mangombroux ou plus large), profil souhaité, démarches auprès du CPAS , gestion du travailleur
- **Développer des partenariats** à partir de ce projet, avec le Réseau Social Verviétois ou d'autres organismes.
- **Remplir et tenir à disposition du C.A. le tableau des tâches et objectifs.**
- **Ces tâches constituent un profil de fonction destiné à éclairer les candidat-e-s.** Elles seront réalisées en tout ou en partie selon la personnalité et les capacités de la personne engagée, et aussi selon le contexte.

## 2. Profil recherché du travailleur

- Un peu touche à tout sans nécessairement être expert, autonome et avec une fibre « sociale ».
- Profil de travailleur social dynamique qui a déjà eu des responsabilités dans des projets. L'aspect technique semble moins primordial : si travaux légers, on peut s'adresser aux entrepreneurs du réseau ou mobiliser des ressources interne et en cas de travaux lourds, il faudra un pro (architecte). Donc qqn capable de mobiliser ces ressources.
- Connaissances et expériences dans le domaine de la construction, de la rénovation, de l'immobilier sont un atout quand même
- Capacités informatiques : utilisation de logiciels (Word, Excell,...), réseaux sociaux,

- Etre capable d'encadrer un travailleur du type « article 60 »
- Disponibilité immédiate
- Autonomie de travail, notamment au niveau des déplacements en RW
- Capacités multiples de communication et de collaboration (avec les locataires, les administrations, les réseaux sociaux, les coopérateurs, le conseil d'administration, ...)
- Capacité à travailler avec des bénévoles de la coopérative, à organiser et dynamiser un chantier avec des publics variés
- Capacité à trouver et monter des dossiers de financements de parties de projets
- Capacité à gérer un budget